Villeurbanne, le 5 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS REGIONALES :

Les 10 propositions de la FFB pour promouvoir la reprise du Bâtiment et valoriser durablement la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes

La région constitue un acteur central pour le secteur du Bâtiment. Une situation que la réforme territoriale de 2015 ne peut que renforcer. Les entreprises et les artisans du Bâtiment ont plus que jamais besoin des décideurs régionaux pour renouer avec la croissance et maintenir l'emploi local. C'est dans cet esprit que la FFB Région Auvergne et la FFB Région Rhône-Alpes promeuvent les 10 propositions de la FFB à l'occasion des élections régionales des 6 et 13 décembre prochains.

La branche professionnelle du Bâtiment représente l'un des tout premiers acteurs économiques de la future Région Auvergne / Rhône-Alpes. Les entreprises de BTP constituent le 1er employeur de proximité et occupent près de 7% des actifs de la grande région. Le BTP est également le premier employeur d'apprentis en accueillant près d'1 jeune sur 4.

Cependant, depuis 2008, le secteur connait un sévère ralentissement d'activité. Ce mouvement de déclin se poursuit en 2015 avec des baisses d'activités constatées sur tous les segments de marchés et une augmentation alarmante des défaillances d'entreprises.

Face à cette situation, plusieurs plans de relance ont été présentés. De nouvelles mesures ont été annoncées le 8 avril dernier et le Projet de loi de finances pour 2016 conforte ce mouvement. La FFB Région Rhône-Alpes a également publié en novembre 2014 un plan d'urgence de 17 mesures pour relancer spécifiquement l'activité du BTP Rhônalpin et la FFB Région Auvergne a multiplié les rencontres avec les maîtres d'ouvrage et les pouvoirs publics régionaux pour souligner l'importance de l'investissement public local et la nécessité de lutter contre les offres anormalement basses.

L'ensemble de ces dispositions sont de nature à favoriser la reprise économique. Ainsi, la commercialisation de logements neufs a été mieux orientée au dernier trimestre 2014 et les réservations sont en augmentation, ce qui permet d'espérer une hausse des permis de construire et des mises en chantier en 2016.

Dans ce contexte, à la veille des Elections des 6 et 13 décembre 2015 pour la nouvelle grande région Rhône-Alpes Auvergne et compte tenu des compétences régionales renforcées en matière de développement économique, Jacques BLANCHET, Président de la FFB Région Rhône-Alpes et Franck COTTON, Président de la FFB Région Auvergne, ont souhaité mettre en avant les 10 propositions de la FFB pour promouvoir la reprise du Bâtiment et valoriser durablement le territoire Auvergne Rhône-Alpes :

1) **Lutter contre les offres anormalement basses.**
La FFB demande que les maîtres d'ouvrage publics mettent en place une procédure de détection et d'élimination des offres anormalement basses. Il est urgent de lutter sérieusement contre cette dérive mortifère pour l'emploi et les entreprises solidairement responsables.

2) **Développer les avances sur marché.**
La forte baisse des prix Bâtiment et la loi LME ont rendu centrale la question des trésoreries d'entreprise. C'est pourquoi le FFB souhaite que les collectivités s'engagent dans une action volontariste concernant les avances.

3) **Renforcer le partenariat formation.**
La réforme de la formation issue de la Loi de mars 2014 a mis à mal la formation dans les entreprises de plus de 10 salariés. La chute d'activité et les difficultés inhérentes à l'accueil des jeunes mineurs ont considérablement fragilisé l'apprentissage. La mise en place de partenariats innovants devient essentielle pour renforcer la formation.

4) **Valoriser l'apprentissage en le comptabilisant au titre des clauses d'insertion.**
Afin de contribuer à la relance de cette voie de formation ; la FFB propose de comptabiliser l'apprentissage et les contrats de professionnalisation au titre des clauses d'insertion dans les marchés publics.

5) **Aider à la modernisation et à la transmission-reprise d'entreprises.**
Le tiers des dirigeants du Bâtiment a plus de 50 ans. D'ici 10 ans, environ 12.000 entreprises changeront de main, ce qui représente un enjeu capital en termes de maintien du tissu économique. Il est essentiel d'accompagner la reprise d'entreprises, au travers de projets d'envergure au niveau régional.

6) **Inciter à la construction durable.**
Compte tenu de leur rôle grandissant en matière d'impulsion économique, la FFB appelle les régions à accompagner ce mouvement de modernisation du parc immobilier, en particulier par le biais de dispositifs financiers incitatifs tournés vers la construction durable.

7) **Valoriser le patrimoine historique et le potentiel touristique.**
La FFB milite pour que les régions utilisent les protocoles de décentralisation culturelle et les transferts de compétences à titre expérimental en vue d'investir dans la réalisation de travaux de valorisation et de restauration du patrimoine historique.

8) **Adapter rapidement les bâtiments des régions aux exigences énergétiques et d'accessibilité.**
Les régions, pour les biens dont elles assurent la gestion et pour les lycées en particulier, doivent être exemplaires au regard des objectifs environnementaux et de l'accessibilité.

9) **Appuyer les programmes régionaux du nouveau plan national de rénovation urbaine.**
Compte tenu de l'effet levier considérable de ces chantiers de rénovation urbaine, déjà mesuré à l'occasion du premier PNRU, la FFB appelle les régions à s'associer le plus fortement possible à ce programme de l'ANRU.

10) **Optimiser l'utilisation des fonds européens.**
Compte tenu des contraintes budgétaires nationales qui pèsent sur l'investissement, la FFB milite pour que les régions utilisent pleinement cette enveloppe budgétaire européenne pour le financement de travaux d'efficacité énergétique des bâtiments, qu'ils soient publics ou privés.

A travers ces 10 propositions, les deux Présidents des Fédérations Régionales veulent mobiliser les prochains exécutifs régionaux pour que le Bâtiment demeure au cœur des projets des territoires.
Franck COTTON insiste particulièrement sur le risque d'un déséquilibre entre territoires urbains et territoires ruraux. Selon le Président de la FFB Région Auvergne, *« le marché de la rénovation thermique qui n'émerge toujours pas réellement et la baisse des investissements des collectivités fragilisent les entreprises de BTP, notamment dans les secteurs ruraux. Il faut éviter que les disparités se creusent. ».*
Jacques BLANCHET, Président de la FFB Région Rhône-Alpes, poursuit : *« La région se voit confier un rôle prépondérant en matière de développement économique. Il faut favoriser les investissements productifs qui contribuent à la relance du secteur du Bâtiment et de l'emploi sur tous les territoires. 100.000 € de travaux induisent un emploi direct et 6 emplois indirects. La commande publique doit jouer pleinement un rôle d'exemplarité dans ce domaine ».*

Contact Presse :

Jean-Paul FAUCHER
Secrétaire Général de la FFB Région Auvergne
Téléphone : 04 73 93 42 54
ffb@auvergne.ffbatiment.fr

François MARESCHAL
Secrétaire Général de la FFB Région Rhône-Alpes
Téléphone : 04 72 44 45 20
francois.mareschal@ffbra.fr